

Pour diffusion immédiate

Niveau d'alerte ROUGE dans la grande région de Montréal  
**La Ville de Brossard ajuste son offre de service aux nouvelles consignes de la Santé publique**

**Brossard, 30 septembre 2020** –À la suite de l'annonce du premier ministre en conférence de presse, lundi soir, en lien avec le passage au niveau d'alerte rouge – alerte maximale – des villes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la Ville de Brossard ajustera son offre de service à compter de demain, le 1<sup>er</sup> octobre, afin de se conformer aux nouvelles directives de la Direction de la santé publique.

Dans la foulée de cette annonce, la mairesse de Brossard, Doreen Assaad, lance un cri du cœur aux Brossardoises et aux Brossardois : « J'exhorté tout le monde à répondre à l'appel du premier ministre du Québec et à contribuer à cet effort collectif. Par nos actions individuelles, nous avons le pouvoir de renverser la vague et d'avoir un réel impact. J'ai confiance qu'en ensemble, nous passerons au travers de cette épreuve et en ressortirons plus forts, plus unis et en santé. »

**Bibliothèque fermée et retour du service de prêt sans contact**

L'accès intérieur à la bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage sera fermé jusqu'à ce que les autorités de la Santé publique en aient donné l'autorisation. D'ici là, la Ville remettra en fonction le service de prêt sans contact qui constitue une bonne alternative pour emprunter des livres en toute sécurité. La chute à livres demeure aussi ouverte pour effectuer le retour des documents. Pour en savoir plus sur le prêt sans contact : [brossard.ca/pretssanscontact](http://brossard.ca/pretssanscontact).

Rappelons aussi que les ressources numériques de la bibliothèque demeurent disponibles à [brossard.ca/biblio/numerique](http://brossard.ca/biblio/numerique). De même, certaines activités prévues au cours du prochain mois seront offertes virtuellement. Les détails suivront sur la page [Facebook](#) de la Bibliothèque.

Pour s'abonner à la bibliothèque, consultez [bciti.brossard.ca](http://bciti.brossard.ca).

**Session des activités d'automne : respect de normes sanitaires strictes**

Avant même le passage en zone rouge, la Ville de Brossard avait déjà restreint à moins de 25 participants les groupes de ses activités, et mis en place des mesures sanitaires strictes telles que le port du masque en tout temps pour son personnel.

La priorité de la Ville est de maintenir un équilibre entre le respect des consignes gouvernementales et le maintien d'un mode de vie sain pour sa population. Dans ce contexte, la session des activités d'automne sera maintenue. De plus, les activités sportives et aquatiques prévues par la Ville ou ses organismes partenaires à l'aréna, dans les piscines intérieures et les centres communautaires sont maintenues, et ce, dans le respect des mesures sanitaires.

Seuls les cours gratuits de conditionnement physique en plein air, les activités libres ainsi que les rencontres d'organismes ou de citoyens dans les bâtiments municipaux seront annulés pour répondre aux consignes de la Santé publique exigées par le niveau d'alerte maximal (zone rouge).

La Ville suit de près l'évolution de la situation et communiquera rapidement tout changement par le biais de ses réseaux sociaux, le site Web [brossard.ca/activites](http://brossard.ca/activites) et par message texte bciti.

### **Les services aux citoyens à l'hôtel de ville : sur rendez-vous seulement**

La Ville encourage fortement la population à utiliser les services en ligne à [brossard.ca](http://brossard.ca) ou encore à communiquer avec Services Brossard pour toute question ou prestation de service.

Toutefois, toute personne qui doit **absolument** se présenter à l'hôtel de ville, soit pour le comptoir de Services Brossard ou celui des permis de l'urbanisme, doit le faire sur rendez-vous seulement. Pour obtenir un rendez-vous, il suffit d'utiliser la fonction « prise de rendez-vous » de l'application bciti ou d'appeler directement Services Brossard au 450 923-6311.

### **Des commençants brossardois à soutenir**

La Ville invite les citoyens à soutenir les entreprises et les commerces de Brossard qui créent de l'emploi chez nous et qui ont traversé – et traversent encore – une période difficile. Que ce soit par des commandes pour emporter dans les restaurants, des visites sécuritaires dans les commerces ou de l'achat en ligne, tous les gestes comptent.

En ce sens, la Ville de Brossard a dévoilé, le 21 septembre dernier, une nouvelle vitrine numérique accessible à même l'application [bciti](#). Nommée éco Local, il s'agit principalement d'une carte interactive qui permettra de trouver rapidement et facilement près de 1 500 commerces qui façonnent le dynamisme économique de Brossard.

Pour y accéder, il suffit de se rendre à l'adresse [brossard.eco-local.ca](http://brossard.eco-local.ca) ou de cliquer sur le menu éco Local qui figure sur la page d'accueil de l'application bciti. Une carte interactive s'affiche alors et positionne les commerces de biens et de services de Brossard. On peut filtrer sa recherche par catégorie de commerce ou selon certaines caractéristiques, comme la livraison à domicile, par exemple. Jamais il n'aura été aussi facile de soutenir les commerçants de chez nous.

Pour suivre l'évolution de la pandémie et connaître les mesures prises par la Ville de Brossard, consultez [brossard.ca/covid19](http://brossard.ca/covid19).

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311